

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 27.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 4 JUILLET 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Le Jubilé Musical, par L.-O. D.—Critique du Jubilé Musical, par un Directeur de musique.—La *Magdelaine*, par Jules Airvaux.—La Saint-Jean-Baptiste.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (*suite*).—Choses et autres.—Gazette des tribunaux : Empoisonnement d'une femme par son mari.—Faits divers.—Le 26 juin au Collège de Saint-Hyacinthe.—Nos gravures : Les bas-reliefs du monument de Mars-la-Tour; Rencontre d'une banquise par un paquebot transatlantique—Revue de la semaine.—Parlement local.—Conseils utiles.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.

GRAVURES : Bas-reliefs du monument de Mars-la-Tour; Charge d'infanterie, charge de cavalerie; Aspect de la place du Trocadéro lors de la cérémonie de l'ouverture de l'Exposition universelle, le 1er mai 1878; Banquise colossale rencontrée dernièrement par un paquebot se rendant du Havre à New-York.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 12 juin 1878.

Trois événements, chacun d'un caractère particulier, constituent le programme de la semaine écoulée, et ont apporté une variante dans les plaisirs ordinaires de l'Exposition : l'inauguration des concerts internationaux au Palais du Trocadéro; l'exposition des animaux vivants, et la Kermesse de l'Orangerie.

Jeudi, 6 juin, sous la vaste coupole de la Salle des Fêtes, au milieu de six mille spectateurs, deux cents choristes et cent cinquante musiciens, conduits par M. Colonne, l'émule de Pasdeloup, son ancien maître, ouvraient la série des concerts internationaux. Le programme, cela va de soi, était essentiellement français. Le signal de l'attaque du premier accord de l'orchestre s'est donné sur l'œuvre d'un maître, que M. Boucher vous a déjà fait goûter à Montréal, le *Désert* de feu Félicien David.

Prométhée, une cantate composée pour l'Exposition de 1867, mais qui ne put être jouée alors, a suivi la symphonie. Le succès de l'ouvrage de M. Saint-Saëns a été fort grand et très-légitime. Son *Prométhée* est une immense page, et si l'on pouvait établir une comparaison entre les productions de deux arts si différents, la

peinture et la musique, nous dirions que l'œuvre du musicien ressemble à l'une des plus belles de Michel-Ange : comme le *Jugement dernier*, c'est une vaste fresque murale.

La *Sapho* de M. Lacombe; la *Déesse et le Berger* de Duprato; la charmante danse bohémienne, extraite de la *Jolie Fille de Perth*, de Binet; le septuor des *Troyens*, de Berlioz, ainsi que la *Marche Lyonnaise*, ont fait les frais de cette solennité musicale, à laquelle les premiers chanteurs de l'Opéra avaient prêté leur concours.

La veille du concert, au cours de la répétition générale, il s'est produit un incident que le public, s'en mêlant, a couvert d'enthousiastes bravos.

L'exécution de la *Sapho* de M. Lacombe finissait sous les applaudissements de la salle, lorsqu'un des maîtres de la musique moderne, M. Charles Gounod, assis à quelque distance de son confrère, s'est levé soudainement, et, dans un de ces transports connus des seuls artistes, a embrassé M. Lacombe, qu'il a chaudement félicité de son œuvre. Notez que M. Gounod a lui-même composé une *Sapho*. Les auditeurs ont fait une ovation aux deux talents rivaux.

Je dois vous dire que l'audition de ces concerts n'est point gratuite, comme on pourrait le croire, mais payante. Le prix des places a été fixé de la manière suivante, et cela, pour toute la durée de l'Exposition :

CONCERTS

(Grande salle du Trocadéro.)

Fauteuils de parquet..... 3 francs
Loges couvertes et découvertes.. 4 "
Stalles d'amphithéâtre..... 2 "
Stalles de tribune..... 1 "

SÉANCES DE MUSIQUE DE CHAMBRE

(Petite salle du Trocadéro.)

Stalles..... 3 francs

De la musique telle que la définissait Théophile Gauthier : "Un bruit désagréable," à celle vraiment digne de ce nom, il n'y a que la distance du Trocadéro à l'Esplanade des Invalides, c'est-à-dire le Champ-de-Mars à traverser.

En effet, ce jardin franchi, l'on passe, sans transition, du domaine de la mélodie, de la mesure et du rythme, au milieu de la plus horrible cacophonie qui se puisse imaginer. On était dans un temple, on se trouve dans une étable, au milieu des bergeries, en pleine basse-cour.

S'il est vrai, comme l'assure la fable, qu'Apollon, le dieu de l'harmonie, ait gardé les troupeaux chez Admète, roi de Thessalie, le fils de Jupiter a dû épouvantablement souffrir !

Imaginez-vous le meuglement des bœufs, vaches et taureaux, le grognement des cochons, le bêlement des moutons et des brebis, les appels plaintifs des agneaux, des génisses et des veaux; le gloussement des dindons, le roucoulement des pigeons, tout cela, mêlé, confondu dans des tonalités apocaliptiques, chromatiques, gammes échelonnées, et brochant sur cette basse éclatante et formidable, comme les fifres et les petites flûtes dans un orchestre; les coquecricots de trois mille coqs, les cris stridents des oies, les *couen-couen* des canards, et vous aurez une idée de ce que le tympan humain peut supporter sans éclater, et l'avant-goût des agréments de l'Exposition internationale des animaux vivants. C'est

à croire que les deux groupes qui ornent les deux portes d'entrée de cette immense ferme improvisée, représentant l'un un bœuf et un taureau, l'autre un cheval et un poulain, jettent leurs notes de bronze au sein de ce charivari.

Les yeux, il est vrai, ont de quoi se dédommager des souffrances de l'oreille, car des plates-bandes et des massifs de fleurs ornent les avenues.

Il y a là quarante-six hangars de vingt-six bœufs doubles chacun, servant au logement de l'espèce bovine. Quant aux porcs, aux moutons, ils ont leur domicile sous des abris en toile adossés aux arbres de l'Esplanade; d'autres emplacements, transformés en cages, en volières, renferment les poules, les coqs, les pigeons, les dindes, les oies, les lapins de France ou de l'étranger. On y voit des lapins russes aussi gros que des moutons.

D'élégants pavillons renferment le service administratif, le poste de police, le service médical et les magasins à fourrage.

Les connaisseurs m'ont assuré que c'était une exposition sans précédent, la plus belle de ce genre qu'ils aient jamais vue.

Les chiffres ci-dessous donneront une idée de l'importance de ce concours; ils indiquent le nombre d'animaux présentés :

| | |
|--------------------------|----------------|
| Espèce bovine..... | 1,700 animaux. |
| Espèce ovine..... | 825 lots. |
| Espèce porcine..... | 389 lots. |
| Animaux de basse cour... | 2,668 lots. |

donnant plus de 4,000 sujets, et formant un total général de 12,000 animaux grands ou petits. Désirez-vous connaître, à ce propos, le nombre d'animaux domestiques, dans chaque espèce, qui servent en France à l'alimentation? Le voici :

| | |
|---------------------|------------|
| Espèce bovine..... | 11,721,450 |
| Espèce ovine..... | 25,935,114 |
| Espèce porcine..... | 5,755,656 |
| Total..... | 53,412,220 |

Nous négligeons naturellement les millions d'animaux de basse-cour, volailles, lapins, etc., etc.

Les éleveurs qui ont envoyé des sujets à cette exposition internationale se divisent en :

| |
|----------------|
| 400 Français, |
| 240 Anglais, |
| 40 Belges, |
| 12 Hollandais, |
| 12 Italiens, |
| 9 Suisses, |
| 6 Autrichiens, |
| 2 Danois, |
| 1 Portugais. |

Au nombre des exposants de distinction, l'on compte : la reine Victoria, qui a envoyé des bœufs et des porcs de sa ferme de Windsor; le prince de Galles, des moutons de sa propriété de Norfolk; M. Teisserenc de Bord, chef du cabinet du ministère, 25 bœufs, 25 moutons et 452 porcs, de race linousine.

Maintenant, il me reste à vous donner la liste des prix d'honneur, des lauréats indirectement couronnés. Les prix, qui consistent en des objets d'art de la valeur approximative de :

| |
|---|
| 2,500 fr. pour l'espèce bovine ; |
| 1,500 fr. pour l'espèce ovine ; |
| 1,000 fr. pour l'espèce porcine ; |
| 500 fr. pour les animaux de basse-cour, |

n'ont point été décernés pour un seul sujet, mais au meilleur ensemble des animaux de chaque espèce.

Proclamons ces vainqueurs :

Espèce bovine.—France : M. M. Clair, du département de la Nièvre;—étranger : Mac-Comlie, à Aberdeen (Ecosse).

Espèce ovine.—France : M. le comte de Bouillé (Nièvre);—étranger : lord Walsingham (Angleterre).

Espèce porcine.—France : M. Poisson, directeur de la ferme-école de Launoy (Cher);—étranger : M. Sexton, à Ipswich (Suffolk) (Angleterre).

Un prix unique pour les animaux de basse-cour a été décerné à M. Lemoine, à Crosne (Seine-et-Oise).

Pourquoi votre éleveur canadien si réputé, M. Cochrane, n'a-t-il pas envoyé à cette exposition? La distance, sans doute, et la longueur du voyage, deux choses qui détériorent les sujets.

Outre ces divers concours d'animaux, cette exposition comprend aussi les concours de machines et instruments agricoles, ceux d'horticulture et d'arboriculture, tous déjà commencés, mais qui ne s'achèveront que le 31 octobre. Ainsi, par exemple, le programme indique : du 1er au 10 septembre, chevaux et ânes, et du 1er au 15 septembre, dahlias et reines-marguerites, arbres forestiers. Les fleurs auront le pas sur les chevaux et chasseront les baudets, car ce même programme fixe du 16 au 31 octobre un concours de bouquets, de pelouses, de mosaïque des plantes vivantes, et de légumes.

Presque au même moment, le Derby se courait à Epsom, et un cheval anglais, *Sefton*, battait, d'une longueur seulement, le vainqueur des dernières courses de Chantilly, *Insulaire*, au comte de La-grange, qui, en prix, a gagné ce jour-là vingt-cinq mille piastres.

Mais assez de bêtes comme cela, occupons-nous un peu des hommes, ou plutôt des femmes, dont la Kermesse de l'Orangerie, organisée par leurs soins, vient de montrer une fois de plus que sous des traits aimables et gracieux, la charité ne perd rien de sa vertu. Ainsi que la première des fêtes donnée à l'Orangerie, celle-ci a duré tout un jour, c'est-à-dire vingt-quatre heures; et tout le Paris élégant se trouvait sur la terrasse.

Pour vous donner une idée de l'attrait que pouvait avoir ce divertissement, laissez-moi vous donner les noms et les emplois de quelques-unes des dames de l'œuvre, et vous jugerez :

Mme de Pourtales et le comte d'Himmistad débitent du coco; Mme Poniatowska tient le bar américain avec le prince d'Orange; Mmes de La Rochefoucauld, de Béhague, d'Hervey, de Léon, de Montebello, la laiterie; Mme de Girardin vend des jouets avec Mme Pepin Lehalleur; au buffet, Mmes de Castries, de Rothschild, de Courval, de Ganay, de Montgomery; les marchandes de cigares, Mmes Maguan et Haritoff.

Mmes d'Himmistad, de Briey, de Leris et de Vallombrosa s'occupent d'un comptoir forain.

Mmes de Galifet, de Ganay, de Gartemp, de Gouy-d'Arcy, de Sagan, s'occupent des articles viennois; Mmes de Branicka, Puslowska, Torres et de Janzé, au bureau des cannes et parapluies; pour les fleurs, Mmes Cahen, d'Anvers et Schneider; à la parfumerie, Mmes de Bridieu, de Roy, Mlle Lorand; aux parures, Mmes de Laumont, de Luppé, de Massa, de Nau-rois.

Dans le public, Mmes d'Arenerg, de Béarn, de Bonneval, de Grammont d'Aster, de Brissac, de Vaulogé, de Berulle, de Hirsch, de Laubespain, de Saint-Perrier, Carron, Danglade, Daviller, de Béthune, de Bouvouloir, de Borrelli, de Couronnel, de Divonne, des Isnards de la Tour-d'Auvergne, de Thuisy, de Crouy d'Onous, de Stikles, etc., etc.

Par ces notes, empruntées au carnet d'un confrère, vous aurez l'idée du caractère et du ton de cette fête. Le succès a été complet, et la caisse a reçu plus de cent mille francs, dont quatre-vingt mille perçus dans la journée. Un assez joli denier, n'est-ce pas ?

Avant de se séparer pour ses vacances, le Sénat a voté soixante millions, payables en quatre annuités, pour être répartis entre les communes en vue de l'amélioration ou de la construction de leurs maisons d'écoles : plus l'emprunt d'une somme égale à partir de la même époque et pour le même objet. Ces sommes en dehors, bien entendu de celles portées au budget ordinaire de l'instruction publique. Vous voyez que l'on commence à sortir peu à peu de la stagnation intellectuelle où l'on laissait s'endormir les campagnes.

Il se prépare également un grand projet pour la réforme de l'instruction primaire. Une commission, composée de vingt-deux membres, et trois sous-commissions ayant terminé leurs travaux, M. Paul Bert, l'éminent membre de l'Institut, et député, présentera son rapport avant la fin de l'année.

Nous aurons de la sorte un système méthodique d'enseignement au lieu des mille méthodes empiriques qui existent.

Et puisque nous en sommes à l'enseignement, aux écoles, que je vous annonce la demande de la création d'un musée pédagogique, faite à la Chambre par notre ministre de l'instruction publique. Ce musée occuperait les salles de l'ancienne cour de cassation au Palais Royal.

L'on m'assure que, suivant une habitude de politesse internationale, les puissances exposantes offrent toujours à la nation chez qui a lieu l'Exposition, les objets de pédagogie et les produits exposés concernant l'enseignement.

Tout ce qu'ont envoyé les nations étrangères ainsi que la France, formerait le premier fonds de ce musée.

C'est ainsi que nous deviendrions possesseurs de vos maisons d'écoles, et que je pourrai, lorsque la nostalgie du Canada me prendra, aller rêver quelques minutes devant l'école du Plateau de Montréal, dont le modèle, fort bien exécuté, figure parmi les objets de votre exposition scolaire.

Le temps, à Paris, n'a pas varié depuis le commencement de mai ; il est invariablement mauvais ; les averse succèdent aux coups de soleil et réciproquement. L'on ne sait positivement à quel saint se vouer. Saint Médard lui-même perd de son crédit, car l'homme aimant à croire ce qu'il désire, commence à prétendre que saint Gervais est devenu plus puissant, et cela en vertu de cet ancien proverbe :

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard,
A moins que saint Gervais en soit beau,
Et ne tire Saint-Médard de l'eau.

Que le bon saint Gervais nous soit donc propice, car si cela continue, les récoltes souffriront beaucoup.

J'ignore si saint Médard jouit au Canada du crédit qu'il a en France, mais ici, dans nos campagnes, les paysans, lorsqu'il pleut ce jour, répètent en hochant la tête, ce proverbe aussi ancien que le premier que je vous ai cité :

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Le quart des biens est au hasard.

Et, à propos de saint Médard, un mot de la rosière de Nanterre, que l'on a couronnée dimanche dernier, 9 juin ; car, au dire de la chronique, c'est saint Médard qui, en l'année 535, institua cette coutume au village de Salency, près de Noyan. La première rosière, c'est-à-dire la jeune fille qui remporta le prix de sagesse, fut la sœur du saint évêque. On voit que l'institution date de loin.

La rosière qui a été couronnée cette année est une jeune personne de dix-huit ans, une blanchisseuse, orpheline, qui consacra, depuis quelques années, le produit de son travail aux besoins d'une jeune sœur comptant une dizaine d'années, et à ceux d'une aïeule âgée de quatre-vingts ans. Mlle Alphonsine Moreau, telle est le nom de cette brave personne, a reçu, une fois la cérémonie religieuse achevée, et dans

une des salles de la mairie, la couronne de roses des mains de Mme la comtesse de Montblanc, qui lui a remis en outre 500 francs pour achat d'habillements et de bijoux, et 500 francs en argent.

M. Desjardins, membre de l'Institut, a prononcé le discours de circonstance.

Cette cérémonie donne lieu, chaque année, à une petite fête locale, où accourent un grand nombre de curieux parisiens, étrangers, et la foule des habitants des communes voisines.

Les fameux pompiers de Nanterre, la seule force militaire de l'endroit, doivent leur célébrité à cette fête, où ils apparaissent dans toute la splendeur d'un uniforme invraisemblable.

Chaque jour apporte avec lui son contingent de visiteurs illustres. La semaine dernière, c'étaient Philippe de Bourbon, neveu de l'empereur du Brésil, Don Pedro ; le comte et la comtesse de Flandre ; les princes Remier d'Autriche, Léopold d'Angleterre. Cette semaine, ce sont le prince Hassam, fils du Khédive d'Egypte ; le comte et la comtesse d'Eu ; aujourd'hui, c'est le Shah de Perse, qui nous arrive, venant de Berlin, et portant avec lui trente-six lourdes caisses de deux pieds et demi de long sur deux pieds de large, et un pied et quart de hauteur, remplies de pièces d'or et pesant quatre-vingts livres chacune. Le monarque, successeur de Cambyses, porte ainsi un porte-monnaie renfermant quatre millions trois cent vingt mille francs. Une jolie bourse faite par ses sujets !

Nous avons, en outre, une ambassade marocaine, une tunisienne ; l'ambassadeur chinois Kno-Sung-tao ; un jeune prince indien, maharadjah de Kuck-Bead ; l'ambassade annamite.

Tous ces dignitaires ont avec eux une suite nombreuse, de telle sorte que Paris ressemble, durant certaines heures, à une ville d'Orient, tant les costumes des pays du soleil abondent sur les boulevards. Mais, pendant que ces majestés exotiques arrivent dans nos murs, une autre majesté, la Mort, va venir visiter les Invalides, dans la personne de feu le maréchal Baraguey-d'Hilliers, qui vient de s'éteindre à Amélie-les-Bains, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. C'était le doyen des maréchaux de France, lesquels ne sont plus que trois : MacMahon, Lebeuf et Caurobert.

Simple sous-lieutenant en 1817, il avait eu le poignet gauche emporté à la bataille de Leipzig, devint capitaine et ensuite chef de bataillon sous la restauration, dans la garde royale. Il fit l'expédition d'Espagne et gagna le grade de lieutenant-colonel. En 1832, il devint commandant en second de l'École Saint-Cyr, puis général de brigade, commandant l'École. En Algérie, dès 1841, il était à Constantine lieutenant-général, puis en 1848, commanda la division militaire de Besançon. Il fut deux fois représentant du peuple : à la Constituante d'abord, et à l'Assemblée législative ensuite. Pendant la guerre de Crimée, ce fut lui qui commanda le corps expéditionnaire de la Baltique. A la paix, il devint maréchal de France, et se signala en cette qualité pendant la campagne d'Italie, au combat de Melegnano. Il fut aussi vice-président du Sénat sous l'empire.

C'était un brave soldat, un héros modeste, que ses blessures et une grave maladie retenaient loin des camps depuis quelques années. Ses funérailles auront lieu, ces jours-ci, aux frais de l'Etat. Le maréchal sera inhumé aux Invalides.

Malgré son âge avancé et ses infirmités, le maréchal aurait pu vivre encore quelque temps, sans l'erreur funeste dont il a été la victime. A ce sujet, voici ce qu'écrivit un correspondant d'Amélie-les-Bains au *Courrier de l'Aube* :

Depuis longtemps, le maréchal était fort malade. L'air pur d'Amélie le réconfortait un peu, mais le consumait petit à petit. Cependant, rien ne faisait pressentir une fin aussi prochaine. Il m'avait reçu avant-hier à sa partie de dames, et, bien que très-fatigué, il s'était montré fort gai. Aussi, avons-nous été fort surpris ce matin en apprenant cette fatale nouvelle, et l'avons-nous été encore plus quand nous avons su que le maréchal s'était presque tué lui-même par suite d'une méprise vraiment néfaste.

Sans s'en douter, il a confondu deux flacons, et s'est versé une grosse dose de morphine.

Depuis hier au soir, il dormait. On lui a administré un contre-poison ; rien n'a fait. A midi trente-cinq minutes, c'était fini.

Avois traversé cette fournaise du premier empire, pris part à cent batailles, livré mille combats, n'y laissant qu'un poignet, au début, et se donner involontairement la mort pour s'éteindre obscurément dans une chambre de valétudinaire ! On pense, malgré soi, devant de telles fins, à la parole de l'Ecclésiaste : " Vanité des vanités, tout n'est que vanité ! "

A. ACHUTRE.

LE JUBILÉ MUSICAL

Le soir du 24 juin, a eu lieu, en présence d'une foule de six à sept mille personnes, la distribution des prix dans l'ordre suivant :

Musiques indépendantes de seconde classe.

1er prix—Musique de Beauport, 563 points, \$300 et un drapeau.

2nd prix—Musique Hardy, Montréal, \$100 et un drapeau. 1ère mention honorable—Musique Ville-Marie, Hochelaga, 411 points, service en argent donné par L. J. Pelletier. 2nd mention honorable—Musique Ste-Cécile, Ottawa, 387 points, pot à l'eau en argent donné par Joseph Versailles, jr. 3me mention honorable—Musique de Longueuil, 355 points, plateau d'argent donné par J. A. Dupuis.

Musiques indépendantes de première classe.

1er prix—Musique de la Cité, 604 points ; le prix consistait de \$600 et un drapeau.

2nd prix—Treizième bataillon d'Hamilton, 560 points, \$400 et un drapeau.

1ère mention honorable—Septième bataillon de London, épergne présentée par A. Pilon, 551 points.

2nd mention honorable—Les Gardes à pied du Gouverneur, 536 points, beurrier en argent présenté par Henry Howison.

Première classe de musiques militaires.

1er prix—Les carabiniers Victoria, 610 points, \$600 et un drapeau.

1ère mention honorable—Treizième bataillon, Hamilton ; saucier et coupes en argent présentés par C. S. Brown, Hôtel Ottawa, 575 points.

2nd mention honorable—Les Gardes à pied du Gouverneur, Ottawa, saucier en argent présenté par MM. Paquette et Robert.

3me mention honorable—Batterie " B.," Québec, 568 points, sabre d'honneur présenté par MM. Lorge & Cie.

Ensuite vinrent quelques prix spéciaux : deux cornets à piston, un pot à l'eau en argent, etc., etc., donnés comme encouragements pour certains mérites particuliers de divers corps de musique.

Lorsque le premier prix des musiques indépendantes fut décerné au corps de la Cité, il y eut des murmures, des sifflets, mais ce fut une véritable tempête quand le premier prix des musiques militaires lui fut accordé. Les corps de musique anglais remirent avec indignation les drapeaux et les prix qu'ils avaient reçus.

Les journaux anglais ont cru devoir épouser la cause des corps de musique mécontents, et la question a presque pris les proportions d'une lutte nationale. D'un côté, on dit que le corps de musique de la Cité a obtenu par faveur les prix qui lui ont été donnés ; de l'autre, on soutient que, si les Anglais sont de si mauvaise humeur, c'est parce que le Jubilé Musical était une entreprise canadienne-française, et que c'est un corps de musique composé de Canadiens-français qui a eu les honneurs du concours.

Il n'y a pas de doute qu'il est regrettable que les deux premiers prix aient été accordés au même corps de musique ; mais les conditions du concours étant connues longtemps d'avance, les musiques militaires ayant permis aux autres corps de musique de concourir dans leur classe, il fallait en subir les conséquences. Toute la question est de savoir si le corps de musique de la Cité a réellement mieux joué que les autres musiques, et gagné honnêtement les deux prix qu'elle a obtenus. Si les juges avaient été divisés, si surtout la décision avait été rendue par une majorité composée de Canadiens-français ou de juges pris à Montréal, nous comprendrions les doutes et les mécontentements ; mais quand on sait que, sur cinq juges, il y en avait trois de la province d'Ontario et des États-Unis, et que la décision a été unanime, il faut bien reconnaître qu'elle n'a pu être inspirée par des préjugés de nationalité ou de localité.

Il n'y a pas de doute que les Anglais ont mis dans cette affaire la passion nationale qu'ils voient ailleurs, et qu'ils l'ont manifestée dès le commencement de l'entreprise. Il n'y a pas de doute non plus que certains détails de l'organisation laissaient beaucoup à désirer ; qu'on n'aurait pas dû augmenter le nombre des prix fixés d'avance, en y ajoutant des objets plus ou moins insignifiants. Mais l'organisation de ce jubilé en général fait honneur aux deux ou trois Canadiens-français qui l'ont entreprise ; ils ne sont pour rien dans le jugement qui a été rendu ; et ce sont, d'ailleurs, des hommes dont l'honnêteté est bien connue.

Quant au jugement lui-même, il porte toutes les garanties de l'impartialité, et nous sommes convaincu que, certains, comme ils devaient l'être, qu'en donnant les deux premiers prix au corps de musique de la Cité, ils provoqueraient une tempête de récriminations, ils n'ont pu agir que par esprit de justice, lors même qu'ils se seraient trompés.

MM. Lavallée et Gagnon ressentent profondément l'injure qu'on leur fait ; mais, depuis quelques jours, le sentiment public parmi les Anglais devient plus juste à leur égard.

Les mécontents vont avoir beau à se venger, car le corps de musique de la Cité lance un défi à tous les corps de musique qui ont pris part au dernier concours, et qui sont partis mécontents. Il mettra au concours les \$1,200 gagnés contre pareille somme. Le concours aura lieu dans une ville du Canada, quelle qu'elle soit, et les juges devront être tous des États-Unis. Aux corps de musique qui prétendent que leur habileté a été méconnue d'accepter ce défi, s'ils ont véritablement confiance en leur supériorité.

A une assemblée tenue au St-Lawrence Hall, la semaine dernière, M. Cousol, président du Comité du Jubilé, a donné des explications qui ont produit un excellent effet. Les juges vont tous être requis de publier leurs notes. L'un des juges, M. Crozier, de Belleville, prétend maintenant qu'il n'a pas donné son concours au jugement en faveur du corps de musique de la Cité ; mais M. Homier a affirmé que ce M. Crozier avait donné le même nombre de points à toutes les musiques, en disant qu'elles étaient toutes également bonnes.

L.-O. D.

Si étrange que cela puisse paraître, Naples a failli, sous Ferdinand II, voir une grève de lazaronnes, c'est-à-dire une grève des gens qui ne font rien. Le roi les protégeait un peu à cause de leur côté pittoresque.

Un jour, le premier ministre entre effaré au conseil.

—Sire, les lazaronnes demandent encore une distribution de maïs et une ration supplémentaire de macaroni !

—Ces horribles faibéants sont insupportables ! Toujours de nouvelles exigences !

—Sire, ils sont intraitables. Si on ne leur donne pas ce qu'ils demandent, ils menacent de travailler !!!

* * *

Pendant le séjour que fit à Londres le maréchal Soult, lors du mariage de la reine Victoria, l'ambassadeur français fut l'objet d'un acte de courtoisie charmant, de la part du duc de Wellington.

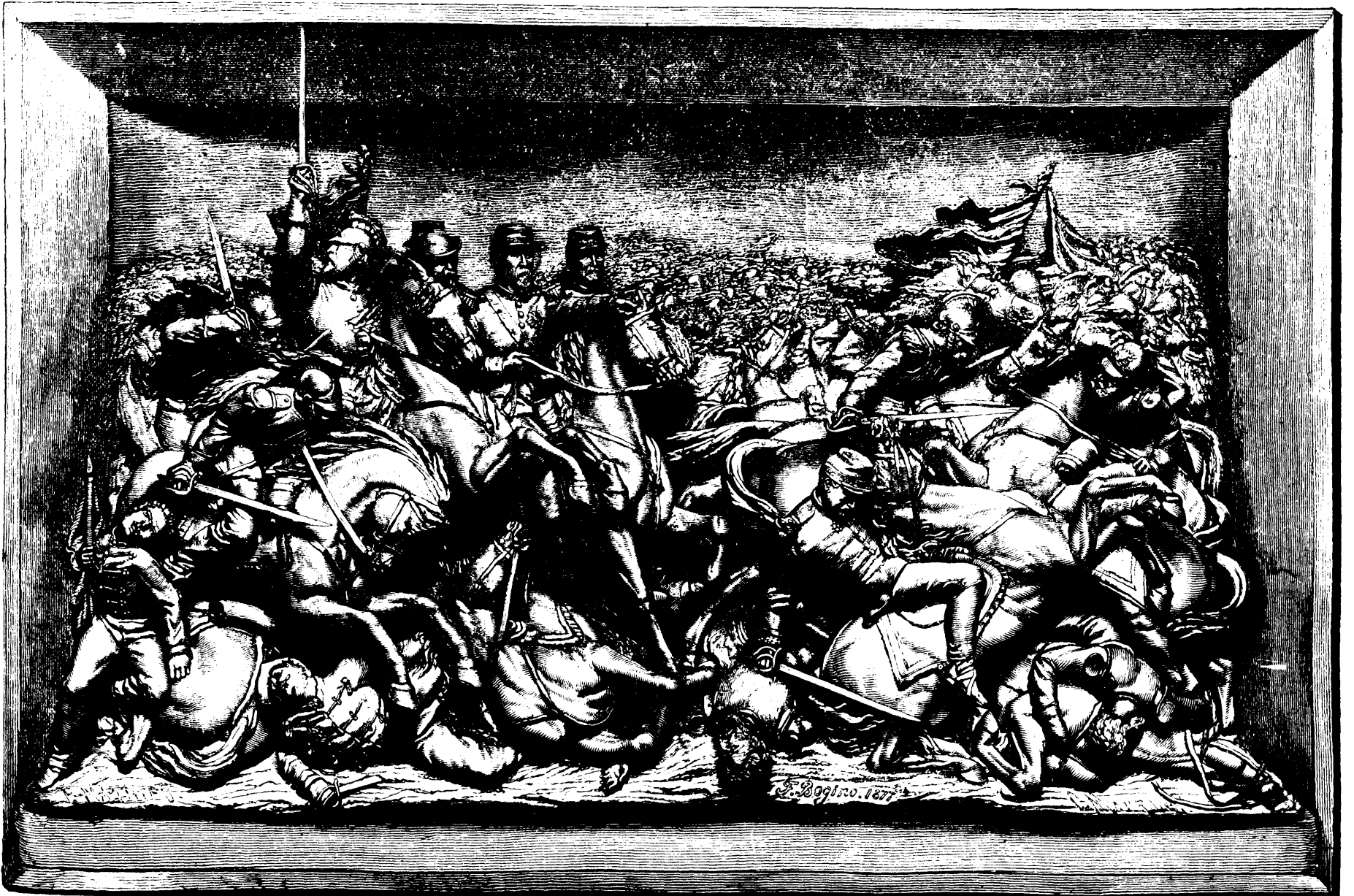
Le maréchal Soult dînait chez le ministre de la guerre d'Angleterre. Celui-ci, au moment où on allait se mettre à table, se dirigea vers le duc de Wellington, qui causait avec le maréchal.

—Monsieur le duc, fit le ministre de la guerre, je vous ai placé auprès de M. le maréchal Soult, pensant que cela pouvait vous être agréable.

—Certainement, répondit le duc de Wellington, car j'aime mieux être à côté de lui qu'en face.



CHARGE D'INFANTERIE



CHARGE DE CAVALERIE

BAS-RELIEFS DU MONUMENT DE MARS-LA-TOUR—DESSIN DE G. MATHIEU

CRITIQUE DU JUBILÉ MUSICAL

[En fait d'art, de poésie comme de politique, nous publions les écrits qui nous sont adressés, pourvu qu'ils nous paraissent faits avec compétence et connaissance de cause, lors même que nous ne partagerions pas toutes les opinions qui y sont exprimées. C'est pour cette raison que nous publions la critique du jubilé musical qui suit.]

Tous les journaux ont beaucoup parlé du Jubilé Musical de Montréal, surtout au sujet de la distribution des récompenses décernées par les juges. Les uns acceptent la décision des juges comme irrévocable et irréprochable, les autres attaquent cette décision comme entachée de partialité. Lesquels ont raison ? Nous ne pouvons le dire. Cependant, si on en croit l'opinion générale, il semblerait que les prix n'ont pas été décernés comme on s'y attendait généralement. Nous ne voudrions ni accuser personne, nous allons simplement présenter à nos lecteurs les observations que nous avons faites pendant la durée du concours. Après avoir lu les remarques que nous avons à faire, nos lecteurs pourront ensuite porter leur jugement sur tout ce qui s'est passé.

Nous ne dirons rien de l'organisation proprement dite, qui a été défectueuse sous plus d'un rapport ; la chose est passée maintenant, il est inutile de faire des récriminations qui n'auraient aucun résultat ; les organisateurs, instruits par l'expérience, prendront mieux leurs mesures dans une autre circonstance, il faut l'espérer.

Il est de règle, dans tous les concours de musique, que tous les directeurs qui y prennent part ont le droit de présenter leurs observations avant le concours et de les faire accepter ; ils peuvent même, s'ils le veulent, récuser un ou plusieurs des juges choisis par le comité, s'ils ne reconnaissent pas dans ces juges des connaissances musicales suffisantes pour être membre d'un jury musical.

S'appuyant sur ce principe, la plus grande partie des chefs de musique se sont réunis jeudi soir, dès leur arrivée à Montréal. Après en avoir délibéré entr'eux, ils ont résolu de récuser un des juges comme incompetents. Ils se sont présentés ensuite devant le comité, présidé par M. Mullarky, vice-président, auquel ils ont fait part de leur protestation. Malgré la justice de cette protestation, le comité a refusé de l'accepter. Battus sur ce point, les chefs de musique ont ensuite demandé que les juges fussent placés dans la salle séparés les uns des autres, et de façon à ne pas voir les corps de musique qui devaient prendre part au concours. Les corps de musique ne devaient être connus que d'après les numéros 1, 2, 3, etc., tirés au sort avant le concours. Le comité, reconnaissant la justesse de cette demande, avait promis d'y faire droit. Qu'est-il arrivé ? Le lendemain, les cinq juges étaient tous placés les uns près des autres, dans la même galerie, en face de l'estrade préparée pour les musiciens ; un des secrétaires annonçait publiquement le corps de musique qui devait concourir, ainsi que les morceaux qu'il devait exécuter. C'est ainsi qu'on a fait droit aux réclamations des chefs de musique. Pendant le concours, les juges étaient très-attentifs, nous voulons bien le croire, et prenaient leurs notes d'après ce qu'ils entendaient ; mais nous nous demandons aussi comment ils pouvaient porter un jugement exact et équitable sans avoir sous les yeux une partition des morceaux exécutés par les différents corps de musique.

Les juges devaient donner leurs notes sur les points suivants : la sonorité, le style, le temps, l'attaque, la lecture et l'instrumentation.

La sonorité comprend la manière dont les exécutants émettent le son, et la manière dont ils rendent les nuances, *piano*, *forté*, *crescendo*, etc. Laissons ici parler une autorité dans ces matières. Voici comment s'exprime Clodomir dans son traité de l'organisation des sociétés musicales : " Dans son apogée, le *forté* ne doit être riche ni brutal ; il sera sonore, nourri, bruyant, harmonieux, mais jamais sec. Par son intensité, il ne doit dans aucun ouvrir la mélodie des instruments

chantants qu'il accompagne et à laquelle il vient imprimer une physionomie nouvelle." Nous avons remarqué cependant que les sociétés qui ont remporté les prix ont toutes fait les *forté* d'une manière exagérée. Nous étions dans la même direction que les juges pour écouter, et à certains endroits, la grosse caisse, les cymbales et le tambour dominaient tout ; c'était du bruit, ce n'était plus de la musique. Nous pourrions citer les mesures pour lesquelles nous avons fait ces remarques.

Le style comprend plusieurs qualités, les unes plus importantes que les autres. Nous ne parlerons que des plus essentielles, c'est-à-dire : la reproduction fidèle des sentiments peints par la musique, et l'observation intelligente de toutes les nuances, parmi lesquelles nous faisons entrer le mouvement, c'est-à-dire le degré de vitesse ou de lenteur qu'on donne à la mesure.

Les juges n'ayant pas de partition sous les yeux, comment ont-ils pu s'assurer quel était le corps de musique qui avait le mieux observé les nuances ? Savent-ils si telle société n'a fait qu'un *moins forté* quand elle devait faire un *piano* ou un *pianissimo* ? Savent-ils si un *forté* devait être préparé par un *crescendo*, ou s'il devait se faire sentir subitement ? Non, et ils ne pouvaient le savoir sans avoir le morceau sous les yeux. Est-ce ainsi que les juges pouvaient rendre un jugement équitable ? Nous ne le croyons pas. Leur jugement devait porter non-seulement sur l'ensemble, mais sur tous les détails. Que dirons-nous de l'expression des sentiments peints par la musique et du mouvement qu'on devait donner aux différents morceaux ?

Messieurs les juges connaissent-ils l'extrait d'Attila, imposé pour le concours aux corps de musique de seconde classe ? S'ils le connaissent, que pensent-ils de la manière dont une des sociétés victorieuses a exécuté les différents mouvements ? Le premier *allegro*, qui devait être exécuté d'après les indications suivantes : *blanche-90 Métronome Mozart*, a été rendu dans un mouvement beaucoup plus lent. Un seul corps de musique a saisi le mouvement véritable, et nous avons vu un des juges sourire de pitié quand il a entendu ce mouvement exécuté par le corps de musique dont nous parlons. Quant au solo de baryton (*allegro giusto*), il a été exécuté par un des corps de musique vainqueurs de manière à dénaturer complètement le sens des paroles appliquées à la musique dans l'opéra. Nous ne parlons pas du dernier mouvement *Piu mosso*, qui a été exécuté beaucoup trop lentement par la plupart des sociétés concurrentes et surtout par celle qui a obtenu le second prix. La même faute a été commise dans l'ouverture *Le Maçon*, par le corps de musique de la Cité. Un des mouvements, marqué *Alla Breve*, a été exécuté avec la mesure ordinaire à quatre temps, ce qui détruisait complètement le caractère du morceau.

Nous arrivons à la quatrième question, sur laquelle les juges devaient se prononcer : l'attaque. Encore une fois, nous nous demandons comment les juges, sans partition sous les yeux, ont pu juger, avec connaissance de cause, sur ce point. Telle attaque devait être faite par tous les instruments, telle autre par un nombre limité. Qu'en savaient les juges ? Comment peuvent-ils dire qu'une attaque a été bien faite ou manquée en partie ? Ils ne pouvaient le faire en bonne connaissance de cause, et, s'ils ont donné des notes sur ce point, ce n'est que d'après l'effet plus ou moins agréable produit sur leur oreille par une rentrée d'ensemble. Cependant, ces rentrées d'ensemble, qui sont les plus faciles à faire, ne constituent pas tout ce que l'on doit entendre par l'attaque : chaque instrument peut avoir ses rentrées particulières, et nous pourrions signaler plus d'un défaut, sous ce rapport, dans les corps de musique qui ont eu l'honneur de la victoire.

Que dirons-nous de la lecture à vue ? Nous ne comprenons pas comment les juges ont pu donner des points sur cette question, quand nous avons vu la manière dont la

chose s'est passée. Une des notions les plus élémentaires de tout concours, c'est que le morceau a vue doit être inédit ; autrement, il peut se faire (comme, en effet, il est arrivé) qu'une des sociétés concurrentes ait ce morceau dans son répertoire ? Quel est le mérite alors de jouer un morceau que l'on connaît depuis longtemps ? Ce n'est certainement pas ce que l'on appelle jouer un morceau à première vue. Et ensuite, les juges n'auraient-ils pas dû fournir à tous les directeurs les différentes parties exigées pour les instruments de chaque corps de musique ? Parmi les sociétés concurrentes, il n'y en avait peut-être pas une seule qui eut la même organisation. Qu'a-t-on fait ? On s'est procuré un morceau de musique quelconque que l'on a donné à la première société concurrente ; celles qui lui ont succédé ont dû se débrouiller comme elles ont pu au milieu de ce péle-mêle de feuilles volantes. Bien plus, comme il y a différents systèmes de notations pour les basses et les tambours, il y a eu des sociétés qui ont été obligées de laisser plusieurs de leurs instruments de côté, soit parce qu'il n'y avait pas de parties écrites pour ces instruments, soit parce que les parties n'étaient pas écrites dans la clef à laquelle étaient habitués plusieurs musiciens. Les différentes sociétés n'ont donc pas concouru dans les mêmes conditions, et, vu les circonstances, les juges ne pouvaient raisonnablement donner leurs notes pour ce concours de lecture à vue.

Après avoir prêté si peu d'attention au concours de lecture à vue, il est fort probable que les juges ne se sont pas beaucoup préoccupés de l'instrumentation de chaque société en particulier. S'ils s'en étaient occupés d'avance, il est probable qu'ils auraient donné à chaque corps de musique les parties pour tous les instruments de chaque société.

Disons maintenant un mot du choix de certains morceaux exécutés au concours. Sans doute, on ne doit pas juger un corps de musique par la difficulté des morceaux, mais par la manière dont ils sont exécutés ; il existe cependant, à ce sujet, des règles acceptées dans tous les concours, règles qui semblent avoir été ignorées au Jubilé Musical. Les morceaux de concours doivent être de différents degrés de difficulté suivant les différentes classes. La 1ère classe doit jouer des morceaux plus élevés que la 2me classe, et les corps de musique militaire ou ceux qui veulent concourir avec eux doivent encore viser plus haut. A notre avis, on a d'abord commis une faute en envoyant le même morceau aux deux divisions supérieures ; ensuite, le corps de musique de la Cité semble n'avoir pas compris son rôle en présentant comme morceau de concours avec les corps de musique militaires, l'ouverture de *Poète et paysan*. Ce morceau, qui certainement renferme ses beautés, ne renferme pas des difficultés d'exécution assez grandes pour être présenté dans un concours de division supérieure—tout au plus pourrait-on l'exécuter dans une division de seconde classe comme il l'a été quelquefois en Europe.

Telles sont les remarques que nous avons à faire sur le concours musical ; comme on le voit, elles sont toutes appuyées sur des faits.

Loin de nous la pensée d'accuser qui que ce soit. Nous avons simplement mis sous les yeux du public les observations que nous avons faites. Le public n'est peut-être pas bon juge en matière musicale ; mais, après avoir lu nos remarques et en sachant comment les choses se sont passées, il pourra décider lui-même si les juges du concours pouvaient rendre un jugement équitable dans les circonstances.

UN DIRECTEUR DE MUSIQUE.

LA MAGDELEINE

Poème par Albert Lhomme—Paris : A. Chérié, éditeur.

Un délicieux petit poème, lecteurs, qui n'est parent que de nom avec la fameuse épopée burlesque du père Pierre St-Louis. Qui chantait dans ses vers une dame de marque, dont la bouche, autrefois de corail, avait

été changée en *sompirail*, dont la joue était inondée de *chandelles fondues*, et dont les yeux, surmontés d'*ares-de-tri-omphes*, étaient

Comme les béatitudes d'où coule l'eau béate
Qui chasse le démon jusqu'au fond de son gîte.

Non ; loin de là, l'auteur, qui est tout jeune encore, a fait une œuvre aussi censée que sérieuse, sur laquelle il a répandu comme un parfum de chaste jeunesse et de tendresse virile ; il ne cherche pas l'effet dans le cliquetis des syllabes ni dans la sonorité des rimes ; il pense bien d'abord, et puis il écrit comme il pense, simplement, mais d'une façon touchante. On sent courir sous le réseau de la phrase les effluves de cette chaleur sacrée qui fait le grand poète.

J'ai lu ce charmant poème tout d'une haleine, et l'expression toujours choisie, le vers bien coulé, les descriptions vraies, les scènes attendrissantes, le cri de la passion, l'agencement du sujet, enfin l'ouvrage tout entier m'a ravi. Mais ce qui se remarque le plus dans l'œuvre du jeune poète, c'est l'entraînement, le souffle, la vie que l'on sent, qui frissonne, qui circule dans le récit. Il n'y a rien là de languissant, de froid, d'incolore. Tout y est animé, ému.

Citons quelques passages pris au hasard :

Les myrtes ont courbé leurs fronts, et les cyprès,
Faiblement agités, se sont penchés auprès
De l'onde qui murmure, et paraissent lui dire :
Onde, sais-tu pourquoi l'on n'entend plus bruire
L'insecte dans les airs, et pourquoi les oiseaux
Ne mêlent plus leur chant à celui des ruisseaux ?
Pourquoi, sous le ciel bleu, la fleur s'incline-
[t-elle,

Fanée avant la nuit, quand l'espace étincelle
De mille rayons d'or ? Onde, dis-nous pourquoi
Toi-même tu t'enfuis si vite, et quel effroi
Semble aujourd'hui hâter ta course dans les

Crains-tu de l'Occident les tourbillons superbes ?
Que l'on a vu parfois t'arrêter dans ton cours ?
Nous t'en garantissons : notre ombre est un se-
[cours.

En nous créant touffus, la prudente nature
Nous dit de protéger le ruisseau qui murmure
Aussi bien que la fleur qui s'entr'ouvre à nos
[pieds.

Onde, rassure-toi, nous serons les premiers
A subir leurs efforts. Mais le ciel sans nuage
A l'horizon lointain n'annonce point d'orage !
Et l'onde répondit :—Je fais, je fais ce lieu
Où le peuple insensé jure la mort d'un Dieu !

Il y a quelque chose de bien gracieux dans le passage suivant :

Quand, par un doux Esprit une fleur abusée
S'enivre, dans la nuit, de gouttes de rosée,
Elle offre à tout passant, zéphyr ou papillon,
De partager son rêve. Ombre douce ou rayon,
Peut à l'envi goûter cette liqueur limpide
Dont l'amante a paré sa corolle timide.
Mais quand le matin vient, et que l'ingrat s'en-
[fuit,

Que son serment d'amour s'efface avec la nuit,
Qu'oubliés du plaisir, oubliés des caresses,
Il s'en va par les airs chercher d'autres ivresses,
En vain la pauvre fleur voit près d'elle venir
Tous ces êtres joyeux, compagnons du plaisir,
Prêts à prendre leur part des pleurs, de la souff-
[rance,

Offrant d'autres amours en parlant d'espérance,
Comme si l'amour vrai pouvait se remplacer...
Douce peine du cœur que rien ne peut chasser !

Je termine ces citations par ces trois petites strophes fraîches et pimpantes, aussi remarquables par le choix de l'expression que par le mouvement du rythme qui est réellement ailé. C'est l'Esprit du matin qui chante dans les roseaux :

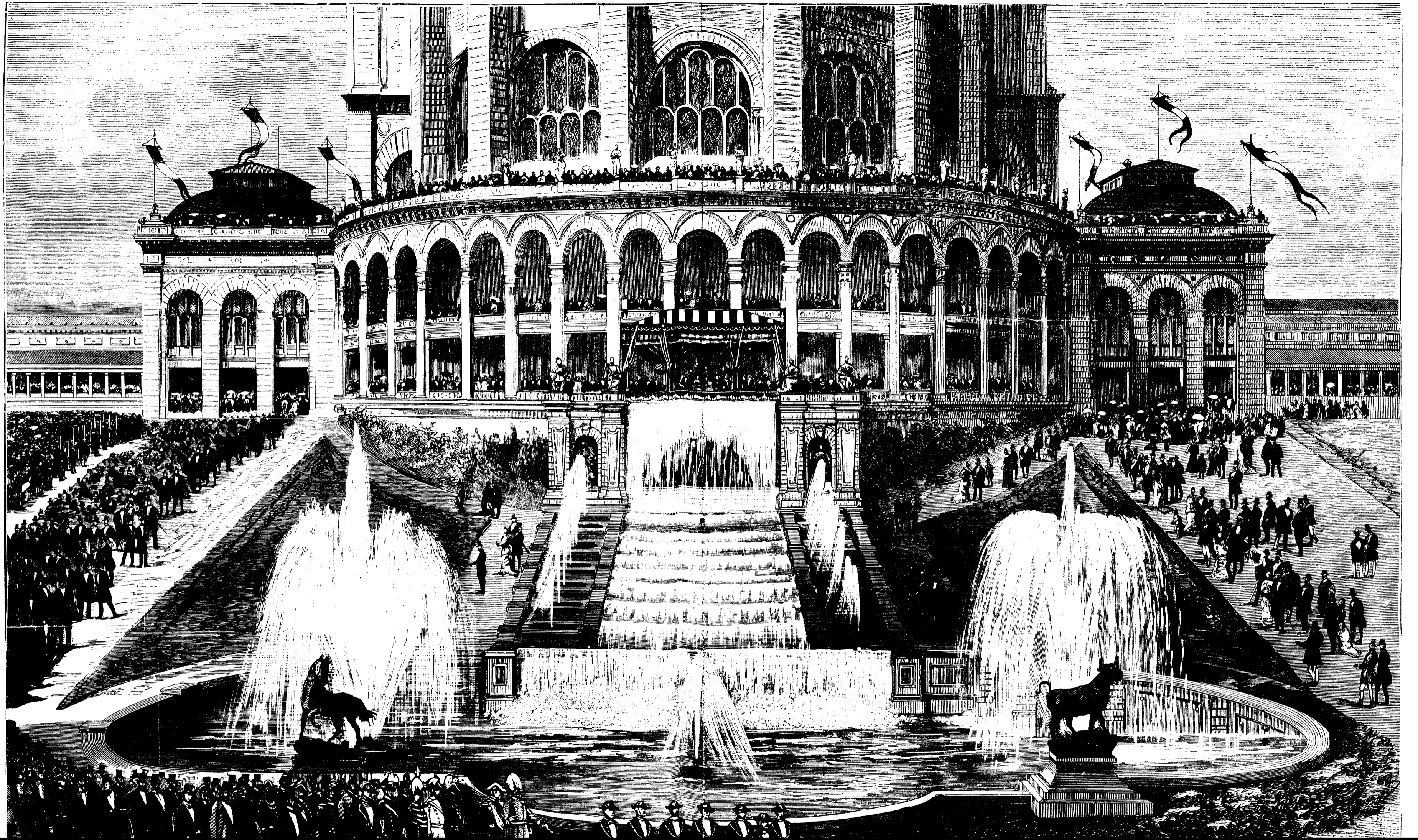
La nuit ruisselle,
Chaque étincelle,
Du sein des fleurs,
Joyeuse et folle,
Sur la corolle
Verse des pleurs.

L'onde limpide
Coule rapide
Sous le ciel bleu,
L'étoile veille
Quand tout sommeille
Sous l'œil de Dieu.

L'astre se lève,
Et d'un doux rêve
L'embrassement
Met dans notre âme
Comme une flamme
Du firmament.

Maintenant, qu'on me permette un mot de critique.

M. Lhomme aurait dû, suivant moi, dans un poème chrétien, laisser entièrement de côté la défroque usée du claci-



CHOSSES ET AUTRES

Le 24 juin a été célébré avec beaucoup d'éclat à Ottawa et à Hull.

C'est depuis le commencement du siècle que Paris a pris des proportions si considérables.

On évalue à 300,000 le nombre de personnes maintenant sans ouvrage à New-York.

Deux des fils de M. Joseph Boulay, de Sherbrooke, se sont noyés, le jour de la Fête-Dieu, en se baignant dans la rivière Magog.

Il y a, à New-York, 400,000 Irlandais dont 200,000 nés en Irlande; les autres 200,000 sont issus de parents nés en Irlande.

À Montréal, y compris la banlieue, on évalue à 8 ou 10,000 le nombre des ouvriers sans ouvrage. Comment ces pauvres gens parviennent-ils à vivre? Mystère.

Aux derniers examens de l'Université-Laval de Québec, le degré de docteur en médecine a été accordé à M. Joseph E. Bolduc, fils du député-maire de poste; il a obtenu aussi le second prix Morin.

La distribution des prix à l'Académie Commerciale Catholique de cette ville a fait ressortir une fois de plus l'excellence de l'éducation donnée aux enfants dans cette maison.

La séance donnée par les élèves du collège des Jésuites, le soir du 26, a été très-intéressante. Nous remarquons surtout que, dans ce collège, on apprend à bien dire, à parler et à prononcer correctement le français.

M. Masson, député de Terrebonne, est forcé de s'éloigner du pays pour rétablir sa santé assez sérieusement affectée. Nous espérons que ce voyage lui fera tout le bien désirable, afin qu'il puisse continuer à remplir dans notre monde politique la place honorable qu'il y occupe.

La veille de la Saint-Jean-Baptiste, l'Union Typographique de Québec a fait une excursion à Montréal. À l'arrivée à Montréal, un comité de typographes canadiens-français est venu saluer les confrères, précédé de la bande de Saint-Roch de Québec. Tous ensemble se sont alors dirigés vers Phôtel du Richelieu, où une adresse a été présentée au président de l'Union Typographique de Québec, qui y a répondu en termes très-heureux.

Le français est la langue adoptée par le Congrès qui siège en ce moment à Berlin. Le français, que dédaignent les Anglais de notre pays, n'est pas si mal vu, comme on voit, en Europe. Nous ajouterons que ce n'est pas un fait nouveau. De tout temps, le français a été la langue de la diplomatie, celle que toutes les cours d'Europe se font un honneur de parler.

Au dîner donné le premier jour aux plénipotentiaires, le prince impérial, fils de l'empereur Guillaume, a proposé les santés de circonstances en français.

M. Isaac Marchessault, de Saint-Ours, s'est noyé la semaine dernière près des îles du lac Saint-Pierre. Comme il tombait d'apoplexie, il aura eu une attaque dans la chaloupe en s'en allant à la pêche, et sera tombé par-dessus bord, et, comme il était seul, il s'est noyé. Son corps a été ramené à Saint-Ours où il a été inhumé. M. Marchessault était un patriote de 37-38, et, comme les autres membres de sa famille, il s'est montré dans cette circonstance comme un brave Canadien ami de son pays. M. Marchessault était âgé de 70 ans.

Il y a un an environ, les propriétaires du *Canadian*, journal conservateur de Sarnia, ont été poursuivis pour avoir :

1o. Accusé l'hon. M. Mackenzie d'avoir révélé un secret d'office dans le but de favoriser des partisans;

2o. Reproché à l'hon. Ministre des travaux publics d'avoir fixé le terminus du Lac Supérieur, du chemin du Pacifique sur la rivière Kaministiquia, à Fort William, parce qu'il devait en retirer des avantages personnels.

Les éditeurs du *Canadian* viennent de publier une rétractation complète et admettent que leurs accusations étaient mal fondées.

Pendant que les Orangistes de Toronto, d'Ottawa et des autres villes du Canada annoncent qu'ils ne viendront pas à Montréal le 12 juillet prochain, on croit certain qu'il viendra, le 11, des États-Unis, 18 à 20,000 Irlandais. Il est admis que des lettres ont été adressées à un grand nombre de sociétés irlandaises des États-Unis, les invitant à un grand pique-nique qui aura lieu le 11, à l'île Sainte-Hélène. Pourquoi ces invitations pour le 11? Dans le but, dit-on, que tout soit prêt pour le 12, et que ce jour-là les Irlandais soient assez forts pour faire ce qu'ils voudront. Si les Orangistes reviennent sur leur décision et décident de tenir tête à leurs adversaires, on va en voir de belles. Montréal aura l'honneur d'être le champ de bataille où Orangistes et Irlandais viendront renouveler les luttes sanglantes des temps passés, et courra de plus le danger d'être pillé et brûlé. Jolie perspective!

Le dernier numéro de l'*Abeille*, du Petit Séminaire de Québec, contient un écrit bien fait sur le sentiment du devoir; en voici les dernières lignes :

Avec l'idée du devoir, qu'importe le succès? La satisfaction du devoir accompli est indépendante et des succès et des revers. Sans doute, la tristesse peut venir encore s'asseoir à notre foyer, mais non plus cette tristesse qui énerve, rabaisse, qui courbe l'homme avant l'âge et creuse sur son front des rides prématurées, et nous pourrions sentir la vérité de ces paroles de Raspail : "Il faut prendre la vie comme un devoir, on est toujours satisfait; si on la prend comme un plaisir, on n'y trouve que des mécomptes."

Il semble triste d'entrer dans la vie avec des idées aussi sérieuses, mais bien plus triste est, après quelques années, le sort de ceux qui n'y entrent qu'avec des illusions.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

L'affaire Chantrelle devant le jury d'Edimbourg. Empoisonnement d'une femme par son mari.

Il y a quelques jours, au moment même où les débats du procès Danvel venaient de prendre fin, le télégraphe nous apportait le verdict qui venait d'être prononcé par le jury d'Edimbourg dans une affaire presque identique : un professeur de français, nommé Chantrelle, établi depuis plusieurs années dans la capitale de l'Ecosse, venait d'être condamné à mort pour empoisonnement de sa femme.

Chantrelle n'a pas trente ans. Il a toujours caché avec un soin minutieux son passé, mais l'on a des raisons de croire qu'il n'était pas très-loin de Paris au moment de la Commune, et que ses pérégrinations en Angleterre datent précisément de la chute de cette insurrection de bandits.

Pour lui, il était très-actif et très-renuant, un peu avocat, un peu médecin, un peu agent d'affaires, et il finit par se faufiler dans une riche maison d'Edimbourg comme professeur de français.

Il y avait là une jeune fille de quinze à seize ans, à laquelle le nouveau professeur enseigna d'abord consciencieusement sa langue, et qu'il finit par séduire. Bref, il fallut, pour tout réparer, conclure à la hâte un mariage.....

Cette union fut désastreuse.

Chantrelle eut vite fait de dissiper la dot de sa femme, et, quand il l'eut réduite à néant, ce furent des scènes, des violences, des brutalités sans nom, pour

forcer cette malheureuse à obtenir de sa famille de nouveaux subsides.

Mme Chantrelle supporta ces indignes traitements avec une patience admirable, à cause de ses trois petits enfants, mais elle ne put fournir à son mari assez d'argent pour qu'il alimentât ses débauches. Dès lors, elle devenait pour son séducteur une source de gêne et de remords; elle n'était plus qu'une femme de trop, une femme à supprimer. Chantrelle la supprima, et l'on va voir à l'aide de quels calculs abominables il avait tout préparé pour faire de cette mort une spéculation avantageuse.

L'an passé, au mois de décembre, le misérable fit assurer sa femme sur la vie pour 25,000 francs. Cette année, au commencement de janvier, Mme Chantrelle, qui avait toujours été d'une belle santé, tomba subitement malade.

Ce ne fut pas, comme pour cette pauvre Mme Danval, un long et incompréhensible déperissement, loin de là! Le lendemain du jour où elle prit le lit, Mme Chantrelle était à l'agonie, sans un médecin, sans un ami auprès d'elle, toute seule avec ses trois enfants, privés de soin.

Chantrelle, lui, était sorti. Il rentra subitement comme sa femme se mourait, et bientôt, on le vit reparaitre, en donnant les signes d'un violent désespoir.

Il courut chez un médecin et l'entraîna jusqu'à sa chambre. Une odeur de gaz suffocante avait envahi l'appartement : "Ma femme est asphyxiée! s'écria-t-il, sauvez-la!"

Mme Chantrelle ne fut pas sauvée. Elle expira presque sur l'heure, et, pendant que son mari, visitant avec un soin particulier les conduites de gaz, appelait le médecin pour lui montrer une fuite qu'il venait de découvrir, disait-il, et qui avait amené l'asphyxie, l'homme de l'art, penché sur le lit, examinait avec non moins d'attention deux taches brunes qui s'y trouvaient. Tout à coup, il releva la tête : "Votre femme est morte empoisonnée par l'opium!" lui dit-il, et, montrant les draps maculés, il ajouta : "En voici la preuve, j'analyserai cela!"

Le professeur de français fut mis sous la main de la justice et renvoyé devant la Cour criminelle d'Edimbourg.

Peu de preuves matérielles se dressaient contre lui : l'empoisonnement par l'opium et l'asphyxie par le gaz d'éclairage présentent à peu près les mêmes symptômes, ce que l'accusé, en sa qualité d'ancien étudiant en médecine, n'ignorait pas. Mais, à examiner le côté des preuves morales, la culpabilité ne faisait pas doute.

On rappelait, notamment, qu'après avoir fait assurer sa femme sur la vie, Chantrelle avait un jour, en jouant près d'elle avec un pistolet chargé, laissé partir le coup qui blessa un de ses enfants, et l'on fut d'accord pour trouver que cet accident avait tout à fait l'apparence d'un accident prémédité.

Chantrelle a donc été condamné à mort, à l'unanimité des voix.

FAITS DIVERS

—Un nommé Isidore Longtin, demeurant au village Delisle, près de Montréal, a été tué par la foudre, la semaine dernière, pendant qu'il était à converser tranquillement avec son beau-frère. Il venait de sortir de sa maison pour placer un seau sous la dalle, lorsque la foudre le frappa et le tua instantanément.

Il laisse une femme et un enfant.

—William Vaughan, le meurtrier de Mary Quinn, a été pendu dans la cour de la prison du comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, mercredi, le 26 juin, à 8 heures du matin.

Le crime a été commis le 13 février. La victime était une vieille femme de soixante-dix ans, faible et sans défense.

Elle demeurait dans une hutte sur le chemin Lomond, près de Little River. Vaughan, qui était un ivrogne et un vaurien, passant un matin sur ce chemin, assailla la pauvre femme et fut repoussé; il revint à la charge et la tua avec un morceau de bois.

L'accusé a soutenu pendant longtemps qu'il était innocent, mais à la fin il fit des aveux complets.

LE BLESSÉ DE L'ÎLE.—Joseph Ferras, le petit garçon qui a été blessé à la tête par le constable McDonald sur l'île Sainte-Hélène, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, est encore souffrant à l'hôpital-général. Il est âgé de 14 ans et il donne

la version suivante de l'affaire : "J'étais sur la plateforme des danseurs lorsque j'ai été témoin d'une querelle entre quelques individus. Un homme de police arriva et empoigna un des hommes. Alors les tapageurs attaquèrent l'homme de police afin de lui faire lâcher son prisonnier. Le constable les repoussa tous en dehors de la plateforme. Ils commencèrent alors à lui lancer des cailloux. L'homme de police, qui avait un bâton la main, leur dit : "N'approchez pas, le premier qui s'approchera sentira mon bâton."

"J'étais près de lui, j'eus peur et je me sauvai. Lorsque le constable vit que je m'enfuyais, il crut que j'étais un de ceux qui lui avaient lancé des pierres. Il me frappa avec son bâton, disant : "Tu m'as touché avec un cailloux." Je lui dis que ce n'était pas moi. Mais il me frappa deux fois sur la tête. Je suivis l'homme de police jusqu'au bateau et je perdis connaissance. Je ne revins à moi que lorsque j'étais à l'hôpital."

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION.—Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 129 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'envahissent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniabie sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 25 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

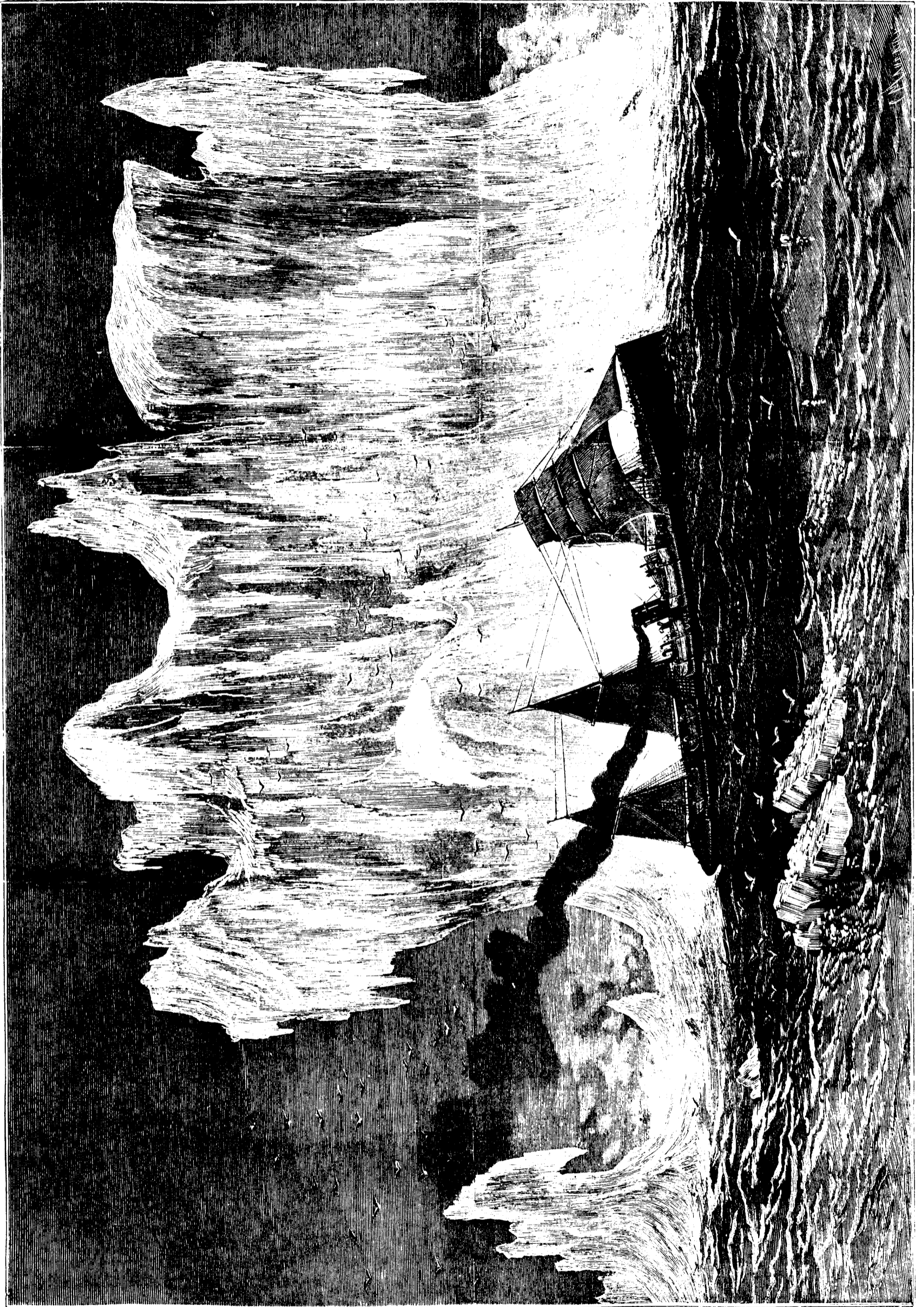
AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, *gratis*, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

La maîtresse de la maison, entrant à neuf heures du soir dans la cuisine et trouvant ses domestiques attablés :

—Il me semble que vous restez bien longtemps à table, leur dit-elle.

—Ah! je vais vous dire, madame, répondit le valet de chambre, ça vient de ce que, à la cuisine, on met deux heures à dire ce que vous dites à table en dix minutes!



BANQUISE COLOSSALE RENCONTRÉE DERNIÈREMENT PAR UN PAQUEBOT SE RENDANT DU HAVRE À NEW-YORK

LE 26 JUIN AU COLLEGE DE SAINT-HYACINTHE

On sait qu'il n'est pas un collége qui laisse de meilleurs souvenirs dans l'esprit de ses élèves que le Collège de Saint-Hyacinthe. Aussi l'installation d'une statue en l'honneur du fondateur de cette maison d'éducation, M. Girouard, a été l'occasion d'une fête admirable.

Environ 1,500 anciens élèves ont répondu à l'appel du comité. Ils sont venus de tous les points de la province de Québec, d'Ontario et des Etats-Unis.

Parmi eux se distinguaient quatre archevêques et évêques, Mgr Taché, Mgr Joseph Larocque, Mgr de Montréal et Mgr McIntyre, de l'Ile du Prince-Edouard; quatre juges, les hon. MM. Sicotte, Papineau, Rainville et Bourgeois; l'hon. M. Gédéon Ouimet; cinq sénateurs et une multitude de prêtres et de laïques. La fête dura deux jours. Le premier soir il y eut bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle cathédrale, une allocution magnifique par Mgr Taché, une adresse de bienvenue des élèves actuels aux anciens élèves, une réponse des plus remarquables par l'hon. juge Sicotte.

Cinq élèves, MM. Arthur Balthazar, Victor Normandin, Hector Brodeur, Narcisse Gauthier et Napoléon Leduc, donnèrent ensuite, dans un brillant entretien, l'histoire anecdotique des premières années du collége, avec le panegyrique du regretté M. Girouard, et des éloges décernés aux différents bienfaiteurs de la maison.

Le lendemain, à la suite de la messe, l'hon. juge Papineau lut l'adresse aux messieurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Puis eut lieu la présentation de la statue du Rév. M. Girouard, une magnifique œuvre d'art qui fait honneur au talent de notre concitoyen, M. Héard.

À la distribution des prix, des discours furent prononcés par Mgr de Montréal, Mgr de Saint-Hyacinthe, l'hon. M. Ouimet, l'hon. juge Bourgeois et le Rév. M. Strain, de Hartford, Connecticut.

En somme, succès complet.

NOS GRAVURES

Les bas-reliefs du monument de Mars-la-Tour

Les bas-reliefs de M. Bogino, qui font l'admiration de tous les visiteurs au Salon de 1878, sont remarquables à plus d'un titre. La composition d'abord: elle est bien ordonnée, ferme et pleine d'expression. Les terribles péripéties d'un drame sanglant où se jouaient les destinées de deux grands peuples, y sont exprimées avec une énergie peu commune, et cependant avec ce calme relatif, dont la sculpture ne doit jamais se départir.

Le faire général est hardi, sans témérité, sans recherche de l'effet.

Le parti-pris d'exécution est neuf, bien compris, et rendu avec une justesse qui ne laisse rien à désirer.

Voyez cette charge d'infanterie. Tous les généraux, tous les principaux officiers, tous ceux qui se sont distingués plus particulièrement y sont reconnaissables. C'est le maréchal Canrobert, désignant du doigt l'ennemi sur lequel il faut se ruer; ce sont les généraux Henry, Laffont de Villiers, Bourbaki, et autres; derrière les soldats en position de tir, c'est le colonel de Geslin; enfin, à droite, c'est le jeune lieutenant comte de Vezins qui tombe, à 23 ans, en répétant ces nobles paroles: "Dites à ma mère que je meurs en soldat et en chrétien; et marchez en avant!"

Et cette charge de cavalerie, si impétueuse, si mouvementée, ne nous montre-t-elle pas aussi tous ceux qui figurèrent à sa tête: ce sont les généraux de Ladmirault, de Cissey, de Montaigu; le général Legrand, qui y fut tué; le colonel de Vernéville, et jusqu'au peintre Protais, qui se tient, avec son chapeau rond et son épaisse moustache, près du général Ladmirault.

On comprend qu'une œuvre aussi complète ait, à son apparition, captivé tous les suffrages, particulièrement ceux de la commission des Beaux-Arts, présidée par M.

Guillaume: on comprend que, jointe au groupe dont elle était un magnifique accessoire, elle ait valu à l'artiste la décoration de la Légion d'honneur; on comprend, enfin, l'immense explosion d'enthousiasme qui en salua l'inauguration, le 26 septembre 1877, et l'on peut, d'avance, mesurer le succès qui l'attend au Salon de 1878.

Rencontre d'une banquise par un paquebot transatlantique

Tout le monde connaît, ne fût-ce que de réputation, ces magnifiques paquebots transatlantiques, grâce auxquels on va maintenant si rapidement d'un continent à l'autre. Cependant, il ne faut pas croire que la route qu'ils suivent soit exempte de tout danger. Elle en est, au contraire, semée. Parmi ces dangers, un des plus effroyables, c'est la rencontre de ces banquises de glaces qui viennent chaque année du pôle pour descendre le courant du Gulf-Stream, et aller se fondre dans les eaux des régions chaudes. C'est généralement au printemps, dans les environs du banc de Terre-Neuve, que les paquebots transatlantiques sont les plus exposés à les rencontrer. Poussés par le grand courant océanique, elles traversent perpendiculairement la direction suivie par les steamers, et malheur au navire qui viendrait les heurter: il serait promptement brisé et coulé à fond. C'est un sinistre de ce genre qui faillit arriver au paquebot que représente notre gravure, extraite de notre confrère, le Frank Leslie's Illustrated Newspaper. C'était au milieu de la nuit: tout le monde à bord était paisiblement endormi, sauf les hommes de quart et le capitaine qui, debout sur sa passerelle, venait d'être averti de la présence de la banquise par la froide rafale qui annonce toujours le danger, même par le plus beau temps. Ce seul indice avait suffi, et avant que l'énorme écueil fût rencontré, le navire, obéissant au gouvernail, s'était écarté pour l'éviter, sans assez vite pourtant pour qu'un voyageur attardé sur le pont n'ait eu le temps d'en dessiner l'aspect, pour montrer, le lendemain, à ses compagnons de route le danger auquel ils avaient échappé.

REVUE DE LA SEMAINE

NOUVELLES D'EUROPE

On sait peu de choses de ce qui se passe au Congrès de Berlin, et on se demande toujours s'il en sortira la paix ou la guerre. On s'occupe de se partager la Turquie de manière à satisfaire tout le monde. Mais la Turquie commence à faire la grimace, et Gortschakoff dit que la Russie est allée trop loin dans la voie des concessions: on croit même qu'il n'assistera plus aux séances du Congrès.

La princesse Mercedes, femme d'Alphonse XII, est morte la semaine dernière. Cette princesse était fille de M. le duc d'Orléans Montpensier, et de Ferdinando de Bourbon, soeur de la mère du prince Alphonse.

La mort de cette jeune reine, mariée depuis quatre ou cinq mois avec le roi d'Espagne, a fait sensation dans le monde entier. La situation intéressante où elle se trouvait ajoutée aux sympathies et aux regrets que cette mort cause.

Elle a succombé à une attaque violente de fièvre gastrique.

PARLEMENT LOCAL

Le vote sur la motion de non-confiance proposée par M. Chapleau comme amendement à la motion de M. Bachand demandant que la Chambre se forme en comité des subsides, a été pris mardi, le 25, après des discours prononcés par MM. Chapleau, Joly, Irvine et Beaubien.

Pour: MM. Audet, Beaubien, Bergévin, Bertrand, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Church, Désaulniers, F. Schéens, Duckett, Duhamel, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavalée, LeCavalier, Loranger, Magnan, Martel, Mathieu, Peltier, Picard, Robillard, St-Cyr, Tailon, Tarte et Wurtele. -29.

CONTRE: MM. Boutin, Brousseau, Cameron, Chauveau, Dupuis, Flynn, Fortin, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Lafontaine (Napierville), Langelier (Portneuf), Langelier (Montmorency), Lovell, Marchand, McShane, Meikle, Molleur, Murphy, Nelson, Paquet, Poirier, Racicot, Rinfret dit Malouin, Ross, Shehyn, et Watts. -29.

Les voix étant égales, l'Orateur a voté contre la motion de M. Chapleau, donant par là une voix de majorité au gouvernement.

Les séances du 26 et du 27 ont été prises par la discussion sur le budget et sur des incidents. Le bill relatif à l'abolition du Conseil législatif a été soumis. La plus grande partie du budget étant votée, on croit que la Chambre va s'ajourner la semaine prochaine. Mais les bills relatifs à l'abolition du Conseil législatif, de la charge de magistrats stipendiaires, à la diminution de l'indemnité des députés, etc, vont sans doute prolonger la session.

CONSEILS UTILES

Voici revenir le plus délicieux des fruits rouges, la fraise. Mais, pour nombre de personnes, ce fruit tentateur a un inconvénient: il est d'une digestion laborieuse. Tout a été essayé pour lui enlever cet unique défaut: le sucre, le vin blanc, le vin rouge, le champagne, l'eau-de-vie, rien n'a réussi, pas même la cuisson.

Voici pourtant un moyen bien simple de conjurer l'effet redouté: laver tout bonnement les fraises dans de l'eau rouge. C'est infaillible.

Une femme doit-elle se lever pour saluer un homme qui sort de son salon? Assurément non, si c'est un homme de son monde, mais j'ai toujours vu la maréchale D..., en dépit de son grand âge et de son nom illustre, accomplir cette cérémonie, et reconduire même, jusqu'à la porte du salon, le maire de S.... Celui-ci n'aurait pas compris l'étiquette qui retient une femme du monde à sa place, il aurait trouvé que la maréchale était mal apprise. C'est ce qu'elle expliquait à ses filles, ajoutant qu'en bien des cas, il faut traiter les gens, non pas selon ses habitudes à soi, mais selon les leurs.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods in Montreal on June 28, 1878. Categories include Farine (flour), Grains, Légumes (vegetables), Laiterie (dairy), Volailles (poultry), Gibiers (game), Viandes (meat), and Divers (miscellaneous).

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock (meat and hides) on the market. Items include beef, mutton, veal, and various types of hides.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Basile, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 122: MM. A. G. Saint-Jean; S. Lafrenais, J. L. P. T. Lafrenais, P. O. Giroux et M. Toupin, Montréal; L. O. P. Sberbrooke; Z. Delaunais, H. M. et V. R. Gagnon, Québec; N. P. Sorel.

Le Westminster Paper et le Haldersfeld College Magazine pour le mois de juin contiennent beaucoup de nouvelles et problèmes des plus brillants auteurs anglais. Ce sont deux excellents revues mensuelles qui font honneur à leurs propriétaires.

Messieurs Mason et Mackenzie représentent l'Amérique dans le grand tournoi d'échecs de Paris qui est commencé depuis quelques jours. M. Loyd doit aussi figurer dans le concours des problèmes.

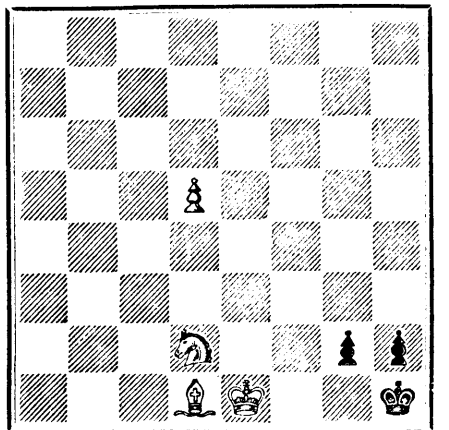
M. Shinkman, le célèbre problémiste américain, a composé 1,200 problèmes. Pour les problèmes en deux coups, M. Shinkman est l'un des meilleurs compositeurs du monde entier.

La Stratégie du mois de mai donne la liste des prix qui seront distribués au grand concours d'échecs international de Paris (dont nous avons déjà parlé), et un grand nombre de problèmes, parties, fins de parties, etc., de quoi satisfaire le plus gourmand des amateurs. Cette publication est l'une des mieux dirigées qui se publient dans la langue française en Europe, et il serait à désirer qu'elle se trouvât non-seulement dans tous les clubs, mais encore entre les mains de chaque amateur qui y trouverait de quoi satisfaire son goût. Maintenant que le traité postal international va être mis en pratique sous peu de temps, nous conseillons aux amateurs de ce jeu de se procurer cette indispensable revue. Nous nous ferons un devoir d'en donner l'adresse à tous ceux qui nous en feront la demande.

PROBLEME No. 123.

Fin de partie par M. MORAWSKI, France.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 6 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 122.

Blancs. Noirs.

- 1 C pr. P. 1 P pr. T (A)
2 C 7e D, échec et mat. (A)
2 P ou C, échec et mat selon le coup des Noirs.

3EME PARTIE.

Jouée par correspondance dans le Tournoi d'Echecs Canadien entre messieurs Black et Wyld de Halifax. Nous la publions sans notes, telle que donnée.

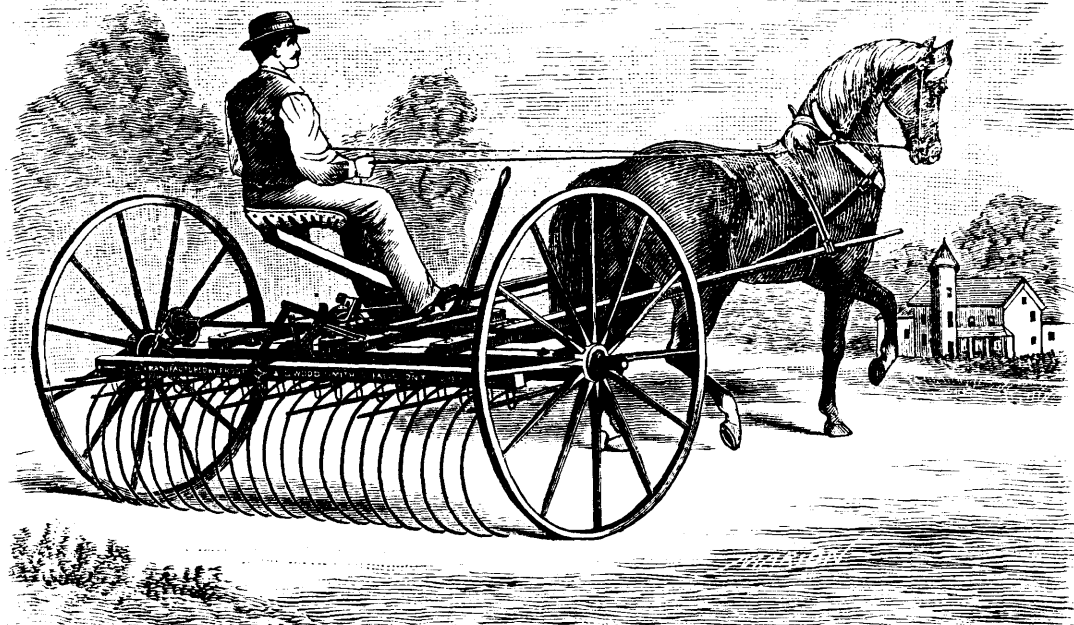
(Gambit Evans.)

Blancs. Noirs.

- M. P. BLACK. M. WYLD.
1 P 4e R 1 P 4e R
2 C 3e F R 2 C 3e F D
3 F 4e F 3 F 4e F
4 P 4e C D 4 P 4e P
5 P 3e F D 5 P 4e T
6 P 4e D 6 P 4e P
7 Roquet 7 P 4e P R
8 D 3e C D 8 D 3e F R
9 P 5e R 9 D 3e C
10 C 4e P 10 C R 2e R
11 C D 2e R 11 P 4e C D
12 F 3e D 12 D 3e R
13 D 2e C D 13 C 3e C R
14 C 4e F R 14 C 4e P
15 F 4e P 15 P 3e T R
16 D 4e P C D 16 T 1er C D
17 D 4e F D 17 D 4e P
18 F 4e P 18 T 5e C D
19 T D 1er F D 19 P 3e T D
20 F 4e P 20 T 1er P
21 F 5e C D 21 C 5e D
22 C 4e P 22 T 1er P
23 T D 1er D 23 T 1er P
24 T 1er T 24 P 3e F D
25 F 4e T D 25 F 3e C D
26 P 3e C R 26 P 4e C R
27 T 6e D 27 P 4e T R
28 T 6e F R 28 T 2e T
29 R 2e C 29 R 2e R
30 P 4e F R 30 F 5e D
31 T 6e D 31 F 4e F D
32 T 6e F R 32 P 4e P
33 P 4e P 33 F 5e C
34 R 3e F 34 P 4e T D
35 F 3e C D 35 P 5e T R
36 T 5e F 36 F 6e F
37 T 6e F

Et la partie est considérée nulle par consentement.

Un mot épique de beau-père. Il est plus qu'à son aise et laisse son gendre manger de la vache enragée avec une superbe indifférence. --Comment ne venez-vous pas en aide à vos enfants? lui dit un ami. Laissez-les! répond papa beau-père. Ce garçon-là n'est pas si à plaindre, il aura une belle situation "si jamais je viens à mourir!"



Râteau à Cheval de FROST & WOOD.

CE RATEAU peut être opéré par n'importe quel enfant de 10 ans. L'arrangement du déversoir est la perfection même. Le poids du pied du conducteur suffit seul pour le renverser, et, en cas d'accident, le levier est toujours sous la main de l'opérateur.

LARMONTH & FILS, 33, RUE DU COLLEGE, MONTREAL.

Maison Lorge & Cie., (Etablie en 1848.) No. 21, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 9-19-52-189

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques.

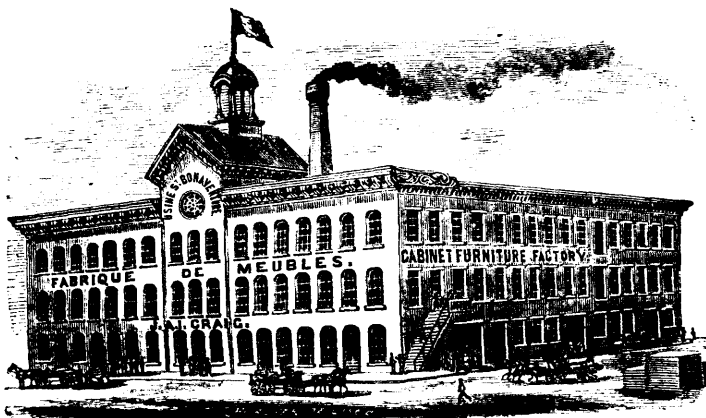
"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLEULLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE RECETTES DOMESTIQUES, ETC. THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE, Conjointement avec le

Illustrated Family Friend ET LE PATENT OFFICE RECORD Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada.

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLE

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.



VENTE PUBLIQUE

De lots à Phosphate de Chaux.

Conformément à la clause 12 de l'acte 41 Viet. chap. IV, avis public est par le présent donné qu'environ onze mille acres (11,000) de terrains situés dans la région du Phosphate de Chaux, telle que définie par la Commission Géologique de la Puissance du Canada, et compris dans le Canton et le Gore de Templeton, dans Bowman, la partie Ouest de Portland, comté d'Ottawa, Province de Québec, seront offerts en vente, par enchère publique, au Palais-de-Justice de la ville de Montréal, samedi, le 6ème jour de juillet prochain.

Pour de plus amples informations concernant la désignation et la position de ces lots, s'adresser à R. Farley, écrivain, agent des Terres, Hull, et à C. E. Bell, agent des Terres et des Bois, ou au bureau des Terres de la Couronne, à Québec.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de nine mois que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régler le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel, les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivies les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 m.

MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, on Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.